



ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

[Se référer au site education.gouv](http://education.gouv.fr)



ORGANISATION EN AMONT

- ❑ Base élèves : la base élève doit être à jour pour obtenir une liste d'émargement finalisée. A partir de votre BE1d vous pourrez alors éditer dans l'onglet violet LISTE :
 - La liste d'émargement pour les élections
 - Les étiquettes (prévoir le papier correspondant à la taille des étiquettes voulues)
 - La liste des élèves par classe

Il faudra alors le jour de la réunion du bureau vérifier la liste d'émargement et vos listes élèves pour y retrouver

tous les parents. Puis mettre sous pli le matériel de vote pour **chaque parent**.



- ❑ Calendrier des opérations de vote : à afficher sur le panneau d'affichage

AVANT LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2015

Date limite de dépôt des listes et des déclarations de candidatures

AVANT LE VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

Date de remise sous pli des documents destinés aux familles

VENDREDI 9 OCTOBRE 2015

Date du scrutin de 8h à 12h à l'école élémentaire de Longueville sur Scie

DU 9 AU 13 OCTOBRE 2015

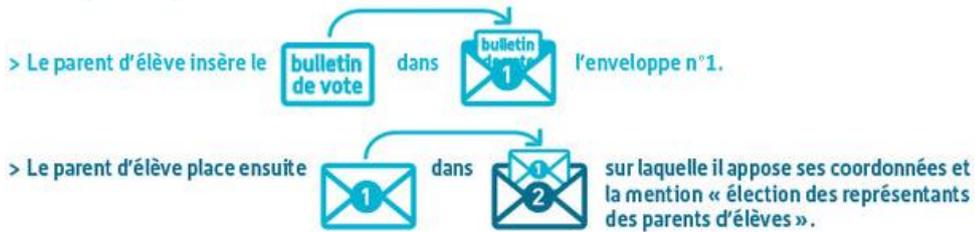
Remontée des résultats

DATE LIMITE DE CONTESTATIONS

5 jours après les élections

- ❑ Etablir les deux documents avant le 29/09/2015 : déclaration de candidatures et liste de candidatures signées par les parents qui souhaitent se présenter. Ces deux listes sont à afficher
- ❑ Réunir le bureau des élections avant le 2/10/2015 :
 - vérification des listes,
 - mise sous pli,
 - bulletin de vote (taille à respecter = 10.5x14.8),
 - profession de foi possible
- ❑ Les différentes listes
 - Liste représentée par une association affiliée à une fédération nationale
 - Liste de parents d'élèves qui ne sont pas en association (cas le plus rencontré)
 - Liste de parents d'élèves d'une association
- ❑ Communication aux familles
 - Possibilité d'envoyer une information complète sur l'importance des élections, le rôle des parents élus au conseil d'école, explication concernant le vote par correspondance

Le vote par correspondance : à transmettre avant l'heure de la clôture du scrutin.



- Coupon-réponse pour les familles pour attester de bien avoir reçu le matériel des élections

Une semaine avant

- ❑ Mairie : demander à la mairie isoloir, urne, enveloppes

JOUR J : vendredi 9 ou samedi 10 octobre 2015

- ❑ Présence du directeur à l'ouverture et à la fermeture du bureau
- ❑ Amplitude des horaires : 4h avec une entrée ou une sortie de classe
- ❑ Vote par correspondance : récupérer dans la semaine ainsi que le jour J, les enveloppes de vote par correspondance dans chaque classe
- ❑ Remplir en ligne les résultats de vote ECECA entre le 9 et le 13/10/2015 via le portail ARENA, enquête et pilotage <https://bv.ac-rouen.fr/arena/pages/accueil.jsf>

Après les élections

- ❑ Réclamation : garder tous les documents des élections (enveloppes, bulletins, liste d'émargement 5 jours après les élections)
- ❑ Tirage au sort : ce cas de figure est envisagé si le nombre de candidats est inférieur au nombre de sièges prévus dans votre école. Il faut informer alors votre IEN pour qu'il puisse procéder au tirage au sort